Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 2

Artikel: Avenir des Forces terrestres
Autor: Wellinger, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1042008

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du 22 au 29 novembre 2022, la brigade mécanisée 11 a engagé l'essentiel de son état-major et de ses moyens dans un exercice à grande échelle rassemblant 5'000 militaires et 300 blindés.
Toutes les photos © Mech Br 11.

Opérations

Avenir des Forces terrestres

Divisionnaire René Wellinger
Commandant des Forces Terrestres

En mai 2019, le Conseil fédéral a adopté le rapport sur « l'Avenir des Forces terrestres », élaboré par un groupe de planification composé de représentants de toutes les sphères d'opération et de domaines transversaux. Les capacités dont les forces terrestres devront disposer à l'avenir y ont été définies. De plus, des perspectives ont été avancées sur la manière dont le développement des forces terrestres, basé sur les capacités, doit s'inscrire dans le temps. Ce rapport sert ainsi de base conceptuelle pour la poursuite cohérente du développement de l'armée (DEVA) au cours de la prochaine décennie. La vraisemblance des contenus a été en partie vérifiée en novembre 2022 dans le cadre de l'exercice PILUM 22. Un autre test aura lieu en mai 2023 avec l'exercice LUX 23.

Pour que l'Armée suisse reste à l'avenir un instrument pertinent de la politique de sécurité, elle doit continuer à se développer en permanence, même après la mise en œuvre du DEVA: elle doit défendre la Suisse et sa population, soutenir les autorités civiles en cas de besoin, préserver la souveraineté aérienne et contribuer à la promotion de la paix. Les capacités nécessaires à l'accomplissement de ces tâches doivent être réévaluées et – si nécessaire adaptées – de manière continue. Les facteurs déterminants de ce processus sont essentiellement l'évolution de l'image du conflit, les progrès technologiques, l'environnement opérationnel, le besoin de renouvellement des systèmes principaux et, enfin, les conditions-cadres financières et politiques.

Le défi du développement des forces armées

Avant même le début de la guerre en Ukraine, la situation générale en matière de politique de sécurité s'était détériorée en Europe et, par conséquent, aussi pour la Suisse. Il y a quelques années encore, il était fait généralement la distinction entre les conflits menés avec des moyens et des méthodes conventionnels ou non conventionnels, entre des acteurs réguliers et irréguliers ainsi qu'entre des modes d'action et des rapports de force symétriques et asymétriques. On assiste aujourd'hui de plus en plus souvent à un mélange de toutes ces genres et à une combinaison de multiples formes de conflits et d'acteurs, ce qui rend la menace plus difficile à appréhender, à la fois au sol et dans les airs, mais également dans les autres espaces d'opération (espace, électromagnétique, cyber et informationnel).

En Ukraine, l'ensemble du spectre des menaces hybrides peut être observé, aussi bien mis en œuvre par des acteurs irréguliers que réguliers. En particulier, des formations militaires régulières combattant de manière conventionnelle ont été engagées, à la fois dans un but dissuasif, mais aussi pour emporter la décision. Les capacités à repousser une attaque armée conventionnelle sont donc essentielles pour assurer la défense, d'autant plus que l'évolution de la situation à long terme n'est guère prévisible. Cela se traduit notamment par le fait que plusieurs pays européens investissent à nouveau davantage dans des moyens robustes.

Le combat interarmes et dynamique nécessite des moyens de communication performants, souples et redondants. Les trois brigades mécanisées disposent actuellement déjà de moyens protégés et mobiles ; des investissements importants seront consacrés ces prochaines années au domaine C4ISTAR.

Les unités doivent pouvoir se mouvoir, se protéger et combattre malgré les obstacles ou le terrain, au coeur d'agglomérations et de zones densément peuplées.

Un défi particulier pour les forces terrestres réside dans le fait que les missions de protection et – si cela devait arriver – les combats en Suisse devraient à l'avenir se dérouler principalement dans les villes et les agglomérations. La surface et la densité de l'habitat en Suisse ne cessant d'augmenter, il n'y a désormais plus guère de terrains non construits sur le Plateau se prêtant à des actions à grande échelle par de grandes unités mécanisées.

Ces tendances ont des conséquences importantes sur le développement des capacités des forces terrestres, sur leur organisation, leurs procédures d'engagement et, surtout, sur leur équipement. Dans les années 2020 et au début des années 2030, de nombreux systèmes principaux des forces terrestres arriveront en fin d'utilisation. Cette situation représente un défi pour le financement de l'armée, en tant que système global, mais offre également la possibilité d'adapter le profil de capacités de l'armée à l'évolution des conflits.

Options de développement

Lors de sa séance du 15.05.2019, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport *Avenir des Forces terrestres* et a chargé le DDPS de poursuivre le développement des forces terrestres et de leurs capacités en se basant sur les points clés suivants:

- pour les capacités: orientation plus marquée vers un environnement de conflit hybride, tant pour soutenir les autorités civiles que pour remplir la mission de défense dans un conflit armé;
- pour l'articulation et l'équipement: une orientation plus marquée vers des unités opérationnelles mobiles, modulaires et déployables, ainsi qu'un équipement plus uniforme par rapport à la situation actuelle.

Cette décision permet d'adapter davantage les capacités des forces terrestres à l'évolution de la menace. Dans une situation de tensions accrues, ce sont surtout les menaces non conventionnelles qui peuvent être combattues efficacement afin d'éviter une escalade de la situation. Si cela n'est pas possible, les formations doivent pouvoir basculer entre des missions de protection et la défense. Dans cette option, les forces terrestres dans leur ensemble devront être davantage orientées vers les engagements en zone urbaine. Les capacités militaires de promotion de la paix et d'appui aux autorités civiles dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe seront également importantes et devront être maintenues. La capacité à accomplir des tâches de protection – de manière subsidiaire ou originaire (dans le cadre de la défense) – devra être améliorée.

Dans le rapport sur *L'Avenir des Forces terrestres*, une option avec augmentation des effectifs a également été élaborée. L'augmentation de l'effectif réglementaire de 100'000 à 120'000 permettrait d'assurer des engagements sur une plus longue durée ou d'augmenter le volume de prestations fournies. Cette augmentation est importante en cas de tensions accrues particulièrement en ce qui concerne les tâches de protection. Par rapport aux autres options, la capacité d'appuyer les autorités civiles sera ainsi augmentée. Si cette augmentation d'effectif servait à augmenter la part des troupes de combat, cela entraînerait des investissements considérables dans l'acquisition d'armements.

Premiers enseignements de l'exercice PILUM 2022

Du 22 au 29 novembre 2022, les Forces terrestres ont effectué l'exercice PILUM 22 sur le Plateau suisse. Cet exercice – le plus grand depuis 30 ans – visait non seulement à évaluer les performances de la brigade mécanisée 11 et de ses formations subordonnées, mais aussi à tirer des enseignements pour le développement des forces armées. Le scénario prévoyait que la brigade mécanisée 11 se prépare à un conflit armé dans un contexte de tensions accrues. Elle a ainsi régulièrement été perturbée dans son secteur d'attente par des actions d'acteurs irréguliers. Pour maîtriser les crises, les formations exercées ont été attribuées – de manière temporaire – aux corps de police cantonaux ou à l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières pour une collaboration à titre subsidiaire.

Même si les formations mécanisées sont principalement destinées à combattre des acteurs réguliers, l'exercice a été l'occasion de relever les défis posés par une réarticulation en formations interarmes. La plus-value a été reconnue par tous les participants.

Pour les formations mécanisées, se déplacer dans l'espace public était quelque peu inhabituel. Les exigences dans le domaine de la coordination était plus importantes, la reconnaissance des axes, notamment, prenait plus de temps. En outre, les grandes étendues couvertes lors de cet exercice ont imposé des exigences élevées en termes d'aide au commandement, autant pour les matériels que pour les personnels. La permanence de la capacité de conduite a d'ailleurs été l'un des points à améliorer constatés pendant l'exercice.

Planification des mesures

L'exercice PILUM 22 a confirmé la planification des mesures prioritaires recommandée dans le rapport *l'Avenir des Forces terrestres*. En premier lieu, il s'agit de maintenir et de développer les capacités permettant d'établir un réseau de capteurs, de renseignements, de conduite et d'effecteurs. La capacité de commandement, les capacités de renseignement et l'interconnexion de ces composantes avec les moyens d'action sont essentielles. Sans réseau de commandement fiable et avec des liaisons permanentes, les forces terrestres ne peuvent pas être engagées de manière coordonnée avec les autres sphères d'opération.

Ensuite, vient la capacité à produire des effets cinétiques. Les forces terrestres doivent être capables de combattre avec précision un ennemi dans un environnement complexe et dynamique. L'état-major des Forces Terrestres a lancé différents projets, tels que l'acquisition d'engins guidés sol-sol à longue portée, de systèmes d'artillerie modernes ou de munitions rôdeuses (« *loitering munitions* »).

La protection et la mobilité sont un autre facteur déterminant: les troupes au sol doivent être en mesure de manœuvrer dans leur secteur d'engagement. L'équilibre est à trouver entre ces deux aspects, la mobilité offrant une certaine protection mais ne permettant pas de s'affranchir complètement des effets adverses.

La planification actuelle couvre une période de 15 ans. Sur une telle durée, les incertitudes et impondérables sont importants. A plus long terme, les incertitudes augmentent encore en ce qui concerne les conditions-cadres (situation sécuritaire, finances, démographie, etc.), mais également les évolutions technologiques. C'est pourquoi - comme toute planification – les travaux actuels dans le domaine du développement des Forces Terrestres doivent être réexaminés périodiquement et adaptés si nécessaire.

Conclusion

La guerre en Ukraine a remis le thème des opérations militaires conventionnelles de haute intensité au centre de l'attention. Depuis plusieurs années déjà, cette menace – parmi d'autres – a été prise en compte dans le cadre du développement de la sphère d'opération Sol. Les travaux réalisés visent à doter l'armée des capacités nécessaires pour remplir ses missions dans l'ensemble du spectre opérationnel. Les enseignements des conflits récents sont à ce titre intégrés en permanence aux travaux. Les grands exercices permettent – en plus de former les cadres et de vérifier la disponibilité des formations – de tester et affiner des concepts. Ils contribuent ainsi au processus de développement de la sphère d'opération sol afin de disposer des capacités opérationnelles nécessaires et de pouvoir les engager dans une manœuvre coordonnée avec les autres sphères d'opération ainsi que les partenaires non-militaires.

R. W.

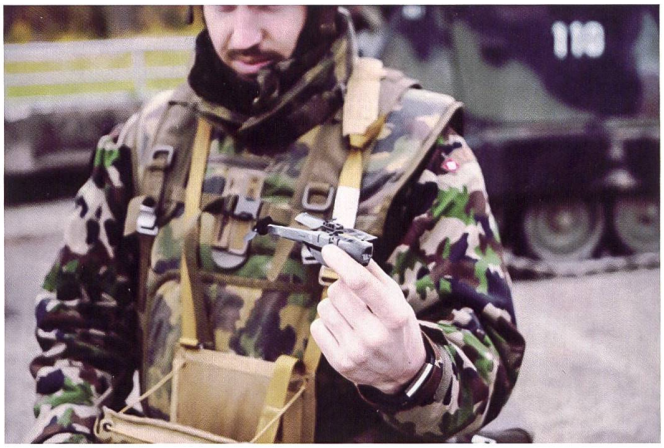

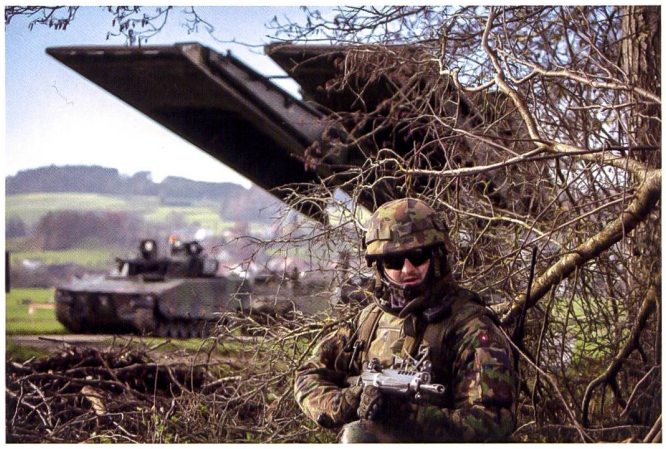

Toutes ces photos ont été prises lors de PILUM 22. Photos © Mech Br 11.